

CERTIFICATION SYGMA : Entité de certification

INTRODUCTION

Certification Sygma est une société anonyme située en Espagne et une entité de certification de produits, accréditée selon la norme UNE EN ISO 17065 pour la certification de *produits dans le secteur agroalimentaire*.

Cette accréditation n° **47/C-PR080** a été accordée par la Entidad Nacional l'Agence espagnole d'accréditation (ENAC) et est reconnue par de nombreux pays, en vertu des différents accords maintenus par les entités d'accréditation.

Nous offrons au marché une large gamme de services de certification :

• Normes accréditées :

- GLOBALG.A.P. Fruits et légumes
- GLOBALG.A.P. matériel de multiplication végétale
- GLOBALG.A.P. fleurs et plantes ornementales
- Naturane
- Chaîne de traçabilité GLOBALG.A.P.
- Production Intégrée Andalousie,
- Production Intégrée Îles Canaries
- Production Intégrée Valence
- BRC Alimentaire
- IFS Alimentaire
- IFS Logistique
- IFS Broker
- Banane IGP des Canaries
- Vin IGP du Pays de Murcie
- Vins de Cépage de Murcie
- Leaf Marque (*dans le processus d'accréditation*)

Normes sans accréditation :

- GLOBALG.A.P. Grasp
- GLOBALG.A.P. Nurture
- GLOBALG.A.P. Albert Heijn

CERTIFICATION & FORMATION www.sygmacert.com

- GLOBALG.A.P. Printemps
- GLOBALG.A.P. Plus McDonald 's
- GLOBALG.A.P. FSMA
- GLOBALG.A.P. GGFSa
- GLOBALG.A.P. Bio Diversity
- ISO9001, ISO14001, ISO22000
- IFS Global Market
- Programmes de gestion durable de l'eau
- PIB Transport des Médicaments
- QS Logistique
- Commerce extérieur de légumes (CEXVEG)
- Bien-être animal

Les normes UNE EN ISO/IEC 17065 et 17021 maintiennent des exigences strictes en termes d'impartialité et d'indépendance, auxquelles **Sygma Certification** répond.

Certification Sygma et Impartialité :

Sygma Certification SL établit donc la politique d'entreprise et d'impartialité suivante conformément aux exigences de la norme UNE-EN ISO/IEC 17065 et aux exigences applicables de l'entité d'accréditation (par exemple, notes techniques 17, CG-ENAC n° 22...) et en tant que résultat de l'analyse d'impartialité et de l'évaluation des risques de ses activités de certification.

- Les services de Sygma Certification sont accessibles à toute organisation. Celles-ci sont applicables aux produits de toute la chaîne de production, de transformation et de distribution des aliments d'origine végétale et animale et aux services fournis par l'entité.
- Toutes les décisions d'octroi, de refus, de maintien de la certification, d'extension ou de réduction de la portée de la certification, de renouvellement, de suspension ou de rétablissement ou de retrait de la certification sont prises par la commission de certification de Sygma, composée de membres compétents et impartiaux.
- seule source de revenus de Sygma Certification est la facturation des activités de certification et de formation, minimisant ainsi les risques de conflits d'intérêts. Sygma Certification S.L. ne fournit pas de services de conseil à ses clients.
- Il est interdit d'exercer des pressions commerciales, financières ou autres qui compromettent l'impartialité. Si l'évaluation des risques détecte des cas à ce niveau, le service ne sera pas fourni au client.
- Sygma Certification S.L. établit qu'il existe un conflit d'intérêts dans les cas suivants, et par conséquent, ils ne peuvent pas participer au processus de certification dans l'organisation à auditer si :
 - Avoir ou avoir eu une relation de travail en qualité de consultant ou par

CERTIFICATION & FORMATION www.sygmacert.com

l'intermédiaire d'une société de conseil ou de ses salariés, au cours des deux dernières années.

- Avoir des parents au premier ou au deuxième degré occupant des postes de direction dans ladite organisation.

- Avoir un intérêt commercial ou autre dans l'Organisation à auditer qui constitue une menace pour l'impartialité.

- Sygma Certification SL, ne fait aucune déclaration concernant ses services de certification avec les services de conseil d'autres organisations, de telle sorte que cela pourrait impliquer que les deux activités sont liées ou peuvent influencer l'indépendance et l'impartialité de la certification.
- Sygma Certification SL, établit les conditions suivantes pour garantir l'impartialité dans la réalisation des activités de formation:
 - Les cours seront publics et ne contiendront pas de solutions ou de recommandations spécifiques liées à la mise en œuvre et/ou au maintien des certifications effectuées.
 - Le contenu des formations est supervisé par la direction de Certification de Sygma avant leur délivrance.
- Le personnel nécessaire possède les qualifications, la formation et l'expérience appropriées et est à la disposition de Sygma Certification.
- Tout le personnel de Sygma Certification S.L.: équipe de direction, auditeurs et experts techniques, interprètes ou traducteurs, internes et externes, y compris ceux qui participent aux commissions de certification et aux comités des parties intéressées, sont conscients et s'engagent à respecter cette Politique Impartialité, ainsi qu'avec les procédures, règlements et accords établis à cet effet.
- En outre, le contrôle et la supervision du fonctionnement de l'entité et des décisions de certification sont confiés à un comité de surveillance neutre appelé "comité des parties", en préservant l'indépendance vis-à-vis des clients et des autres groupes d'intérêt. Ce comité, composé de représentants des secteurs concernés (production, distribution, consommateurs et experts en évaluation de la conformité), est chargé de s'assurer que les conditions requises pour crédibiliser la certification sont respectées.

Politique Qualité Certification Sygma :

- Contribuer à développer la confiance des consommateurs sur la base de critères objectifs et mesurables.
- Privilégier les modes de production et les technologies respectueuses de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du bien-être au travail.
- Diversifier ses activités dans de nouveaux services et secteurs commerciaux.
- Développer des activités dans de nouvelles zones géographiques.
- Simplifier les processus en offrant des certifications combinées à vos clients afin qu'ils puissent économiser des ressources.
- Améliorer la formation et l'éducation des acteurs impliqués dans le secteur agroalimentaire par le développement d'actions de formation et/ou information et

participatives et ouvertes

- Satisfaction de nos clients avec les services de certification fournis.